

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR AFFICHAGE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 septembre à St-Barthélemy le Plain, en Mairie, sous la présidence de M.DARD Thierry, Maire.

Étaient présents : DARD Thierry – BUFFIERE Didier – ROCHE Eric – OSTERNAUD Grégory – FIGON Evelyne – VAUX Françoise – CHAPELLE Patrick – COISSIEUX Jean-Yves – CELLIER Jean-Paul – PALISSE Eric – DESPESSE Arnaud – COISSIEUX Gilles – CHAPOUTIER Dominique

Étaient absents excusés : VERON Cédric – DESESTRET Laurent

Secrétaire de séance : OSTERNAUD Grégory

1. Réflexion sur le lancement du PLU

Le Conseil Municipal souhaite attendre avant de lancer la révision du PLU Grenellisé. Des renseignements seront pris auprès des communes voisines (Secheras, Cheminas, Etables, etc...) pour voir où elles en sont dans cette procédure.

2. Programme de voirie 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de la commission voirie pour les travaux qui seront réalisés cette année. Ils concerneront le chemin des Mazettes et la route de Chapelon. Des devis seront demandés aux entreprises pour la réalisation de ces travaux.

3. Logements communaux

La commission bâtiments communaux a visité les appartements de l'immeuble « Soleil Levant » et il apparaît que des travaux d'isolation, de changement de fenêtres et d'électricité sont nécessaires. Des devis seront demandés afin d'envisager une future rénovation de l'immeuble.

Par ailleurs le préau qui menaçait de s'effondrer dans la cour de ce bâtiment a été détruit afin de ne faire courir aucun risque aux locataires.

Le salon de coiffure a également été visité. Des travaux ont été réalisés pour permettre une meilleure aération des parois.

4. Acquisition d'un bâtiment communal par une entreprise locale

Une entreprise locale avait proposé de racheter l'immeuble « La Cure » pour un montant de 92 000€. Le Conseil Municipal rejette cette offre. En revanche il souhaite faire établir un état des lieux des bâtiments de la commune afin d'en connaître les coûts de revient et les bénéfices.

5. Locations « Le Fournil »

Monsieur le Maire informe que les deux logements de l'immeuble « Le Fournil » vont se libérer. Il présente au Conseil Municipal les deux dossiers déposés par les futurs locataires. Le Conseil Municipal valide les candidatures et attribue les logements.

6. TIG

La candidature de la commune pour recevoir des TIG ayant été validée, les travaux qui seront réalisés dans ce cadre vont pouvoir commencer. Les heures seront comptabilisées et répertoriées puis transmises au Tribunal.

7. Standard téléphonique de la Mairie

Monsieur le Maire propose de faire installer un standard téléphonique à la Mairie et présente le devis réalisé dans l'urgence par l'entreprise IPSET d'un montant de 1800€. Le Conseil Municipal juge la somme trop élevée et invite à demander d'autres tarifs pour un équipement plus simple et donc moins onéreux.

8. Rapport du SDIS sur les bornes incendie

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport établi par le SDIS pour les bornes incendie de la commune. Les points jugés insuffisants par le SDIS seront étudiés.

9. Fête de départ de Régine GREVE

Le Conseil Municipal décide de prendre contact avec une agence de voyage afin d'allouer une somme qui servira à offrir un voyage à Régine et à son mari à l'occasion de sa fête de départ organisée le 5 octobre. Une cagnotte sera mise à disposition de la population ce jour-là.

10. Questions diverses

- Disponibilités Salle Polyvalente

Le Maire propose au Conseil Municipal que les vacances de la salle polyvalente soient annoncées sur le site web de la commune afin de compenser les annulations de dernière minute.

- Nettoyage du parc pendant les congés estivaux de JL MALOSSE

Le Conseil Municipal fait remarquer qu'il serait souhaitable d'organiser un nettoyage du parc Rolland lors des congés d'été de Jean-Luc MALOSSE. Il a été nettoyé cette année par les adjoints et conseillers municipaux.

- Eclairage public Pont de Duzon

Un éclairage public à économie d'énergie sera envisagé pour la zone du Pont de Duzon, actuellement non desservie.

- La salle polyvalente sera équipée d'une machine à glaçons et d'étagères.

- Le Maire donne lecture au Conseil du courrier qu'il a adressé concernant les voitures en stationnement gênant à côté de la cabine téléphonique.

- Le Conseil Municipal rejette le devis établi concernant les plans d'évacuation pour la salle polyvalente car il est jugé trop élevé.

- Le Conseil Municipal accepte de renouveler les abonnements de la Bibliothèque Municipale.

- Nominations HTCC : M.OSTERNAUD Grégory est nommé référent pour le groupe de travail sur la gestion des déchets verts. M.COISSIEUX Gilles et Mme PEATIER Géraldine sont nommés référents des sentiers de randonnée pour la commune.